

8 septembre 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ATOS ORIGIN

(Euronext Paris)

Par courrier du 5 septembre 2008, par suite d'acquisition d'actions ATOS ORIGIN et de l'adhésion, le 29 août 2008, au pacte d'actionnaires (1) liant (i) les fonds Centaurus Alpha Master Fund Ltd, Green Way Managed Account Series, Ltd (Portfolio E) (2) et le fonds Lyxor Centaurus Event Driven Fund Ltd (2), (ii) Pardus Special Opportunities Master Fund LP (3) et Pardus Investments Sàrl (4), (iii) ainsi que le président et certains des employés de Pardus Capital Management LP (5), Monsieur Benoît d'Angelin a déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 29 août 2008, les seuils de 5%, 10%, 15% et 20% du capital et des droits de vote de la société ATOS ORIGIN et détenir de concert 14 646 717 actions ATOS ORIGIN représentant autant de droits de vote, soit 21,01% du capital et des droits de vote de cette société (6) répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Pardus Investments Sàrl	7 000 000	10,04	7 000 000	10,04
Centaurus Alpha Master Fund Limited	7 613 267	10,92	7 613 267	10,92
Green Way Managed Account Series Ltd (Portfolio E)	1	ns	1	ns
Lyxor Centaurus	31 445	0,045	31 445	0,045
Total fonds Centaurus	7 644 713	10,97	7 644 713	10,97
Benoît d'Angelin	1 000	ns	1 000	ns
Karim Samii	1	ns	1	ns
Joseph R. Thornton	1	ns	1	ns
Behdad Alizadeh	1 000	ns	1 000	ns
Matthew Sandschafer	1	ns	1	ns
Timothy Bass	1	ns	1	ns
Total concert	14 646 717	21,01	14 646 717	21,01

Il est précisé que par suite de leurs nominations en qualité de membre du conseil de surveillance d'ATOS ORIGIN, Messieurs Behdad Alizadeh (employé de Pardus Capital Management L.P.) et Benoît d'Angelin (employé de Centaurus Capital L.P.) ont respectivement acquis 999 actions, le 5 août 2008, et 1 000 actions, le 29 août 2008, afin de se conformer aux dispositions statutaires et internes d'ATOS ORIGIN.

Aucun seuil, légal ou statutaire, n'a été franchi à titre individuel par ces personnes physiques, et aucun nouveau seuil légal n'a été franchi par le concert depuis la dernière déclaration (voir D&I 208C1253 en date du 2 juillet 2008) ».

- (1) Cf. notamment D&I 208C0725 du 17 avril 2008 et D&I 208C1253 du 2 juillet 2008.
- (2) Fonds dont la gestion est assurée par Centaurus Capital LP (16th Floor, 33 Cavendish Square, Londres W1G 0PW, Royaume Uni).
- (3) Fonds dont la gestion est assurée par Pardus Capital Management LP (590 Madison Avenue, Suite 25E, New York, NY 10022, Etats-Unis), contrôlée par M. Karim Samii.
- (4) Filiale indirecte de Pardus Special Opportunities Master Fund LP.
- (5) A savoir Messieurs Karim Samii, Behdad Alizadeh, Joseph R. Thornton, Matthew Sandschafer et Timothy Bass.
- (6) Sur la base d'un capital composé de 69 714 608 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.